

COMMUNE DE
MOUZAY
1 Place Charles de Gaulle
55700 MOUZAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU : 8 novembre 2019

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	12

L'an deux mil dix-neuf, le 8 novembre à 18 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZAY, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. BELKESSA Pierre, Maire.

Date de la convocation : 05/11/2019

Date d'affichage : 18/11/2019

N° de la délibération : 2019-11-08-08

Objet de la délibération :

Étaient présents :

M. BELKESSA Pierre, Maire - MM. BALDO Raymond - LEFEBVRE Pierre - PETRICORENA Viviane - HANNEQUIN Jean Claude - DIDIOT William - LOLLIER Annette - PETAZZI Cécile - TETU Franck - SCHENINI Brigitte - MICHEL Gilline

Absents :

M. PIERRARD David - GRAFFE Elisabeth- NIVOIX Loïc
M. MILLIER Claude qui donne procuration à Viviane PETRICORENA

BLASONNEMENT COMMUNE

ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION

N° 2019-10-04-20

Secrétaire de séance : Mme PETAZZI Cécile

Lors du dernier Conseil municipal, Monsieur le Maire a présenté les armoiries communales que M. Robert LOUIS et Dominique LACORDE, membres du **Comité Lorrain d'héraldique**, ont conçues et dessinées. L'assemblée a demandé que la canne blanche soit insérée dans le blason.

Après modification, il présente la motivation de ces armes communales et explique les choix pour ces armoiries :

Maire



BELKESSA Pierre
Signature et cachet

Blasonnement

- *Tranché,*
- *au 1, d'azur à une abeille montante d'or, aux ailes de gueules bordées d'or;*
- *au 2, de gueules à une échauguette, sénestrée d'un dé, les deux d'or, surmontant une trangle ondée et abaissée d'argent.*
- *A la canne d'argent brochant sur la partition.*

Envoyé en préfecture le 18/11/2019

Reçu en préfecture le 18/11/2019

Affiché le

ID : 055-215503640-20191108-DE2019110808-DE

Envoyé en préfecture le 18/11/2019

Reçu en préfecture le 18/11/2019

Affiché le

ID : 055-215503640-20191108-DE2019110808-DE

- **Soutien de l'écu** : deux rameaux de charme, supportés de tanné, feuillés de sinople et fruités d'or, passés en sautoir.
- **Croix de guerre 1914 1918** appendue à son ruban sous l'écu et brochant sur la croisure.
- **Devise MOUZAY** en lettres de sable sur un listel d'or au revers de gueules.

Motivation



La trangle ondule comme le fleuve Meuse qui détermine la limite ouest de la commune et évoque ainsi le toponyme MOUZAY jadis *Villam Mosacum* (en 1069) et *Muzacum* (en 1086) : village sur la Meuse.

Les rameaux de charme représentent le hameau rattaché au village CHARMOIS et le ruisseau *le charme* qui traverse le hameau pour se jeter dans la Meuse.

L'échauguette s'inspire de celles du château du bas Charmois ; elle symbolise non seulement ce château mais également la ferme fortifiée voisine connue sous le nom de château du haut Charmois.

Le domaine de Charmois a longtemps appartenu aux descendants du comte d'Herbemont qui avait pour armes " *d'azur à trois fasces d'or*".

La canne blanche évoque **Guillelmine**

d'Herbemont 1888/1980, poète, peintre, créatrice de la canne blanche des aveugles, officier de la Légion d'Honneur, fille d'Alphonse Charles Ferry Bérenger d'Herbemont et de Marie Renée Louise Victoria Allard, décédée à Mouzay.

L'argent des meubles et l'azur du champ rappellent qu'une famille seigneurs de Mouzay éteinte a porté le nom du village et avait pour armes : "*d'argent à deux cotices d'azur, au canton senestre de sable, aux deux annelets d'or mis en fasce*".

L'abeille aux ailes de gueules se réfère aux abeilles *cloisonnées d'or et de grenat* découvertes en 1653 à Tournai dans la tombe de Childéric 1^{er} et considérées comme symbole des mérovingiens. Ici elle représente **Dagobert II (652- 679)**, roi mérovingien d'Austrasie de 675 à 679 qui aurait été assassiné sur le territoire de Mouzay, en forêt de Woëvre, en 679 ; inhumé dans l'église de Stenay, il a été sanctifié par l'église.

Envoyé en préfecture le 18/11/2019
Reçu en préfecture le 18/11/2019
Affiché le
ID : 055-215503640-20191108-DE2019110808-DE

Les rameaux sont ceux des charmes de la proche forêt domaniale de Woëvre.

Les dés sont ceux qu'utilisaient les nombreuses brodeuses d'une activité manuelle importante au village. Elle a cessé après la 1^{ère} guerre mondiale.

La Croix de Guerre 1914 - 1918 avec palme a été attribuée à Mouzay avec la citation suivante à l'ordre de l'armée : *Située dans la zone des combats au début de la guerre puis sur la ligne de feu en 1918, a supporté courageusement l'occupation allemande. Malgré les souffrances et les dommages subis, n'a cessé de faire preuve d'une ardente confiance dans le succès final.*

Armoiries composées et dessinées par Robert, André LOUIS et Dominique LACORDE membres du comité lorrain d'héraldique en septembre 2019, monsieur Pascal BELKESSA étant maire.

Après échange, le Conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Ces armoiries sont donc adoptées.

